

CONSEIL DU 1 JUIN 2018

Excusés : Mireille LAINEZ pouvoir à Christine MAGAUD
Pierre CREPINGE pouvoir à Cédric BONHOMME
Nathalie PANAZZA pouvoir à Bernard ORIOL
Isabelle TISSOT pouvoir à Bernadette EL ASRI
Didier POMMIER pouvoir à Jean Louis VRAY
Emilie BONNIER pouvoir à Sylvain LEVET
Isabelle DELORME

Secrétaires de séance : Christine MAGAUD et Cédric BONHOMME

Approbation du compte rendu du 30 avril 2018

PERSONNEL

Bernard CLAVIER en arrêt jusqu'au 13 juillet 2018. Une visite avec le comité médical était programmée le 31 mai. Sans nouvelle à ce jour.

Marie Pierre VRAY en arrêt jusqu' au 30 juin 2018. Elle doit revoir la médecine du travail le 6 septembre 2018. Aucune visite avec le comité médical n'est prévue à ce jour.

Julie a été en arrêt du 17 au 23 mai pour raisons familiales

Amandine FIDEI a été en arrêt du 22 au 27 mai pour raisons familiales. Il lui est également proposé un contrat à durée indéterminé de 30h par semaine à partir du 1 septembre après avis du centre technique paritaire.

Le contrat de Lucie GRANJON va être renouvelé pendant 6 mois durant l'absence de Marie Pierre VRAY.

Le contrat de Florian VALADIER devrait être également renouvelé en attendant une création de poste. Une délibération est prise pour ouvrir le poste après demande au C.D.G 42.

Le C.D.G 42 propose également de réaliser les fiches de paie des employés communaux pour un coût de 1000€ par an. Le conseil ne donne pas son accord.

JURES D'ASSISES

Suite au tirage au sort du mois précédent, Nathan BOURGIER ne peut être retenu à cause de son jeune âge. Olivier DUMAS est tiré au sort pour le remplacer.

TRAVAUX EN COURS

A ce jour, la maison Boyer n'est toujours pas réceptionnée. Il reste des petits travaux de finitions à réaliser. Elle devrait l'être autour du 15 juin.

Le conseil cherche activement pour la location du commerce. Quelques pistes sont actives.

Les 5 appartements ont été attribués le 30 mai selon les conditions déterminées par la commission. Sur 19 dossiers demandés 7 sont revenus en mairie.

Suite à l'agrandissement du commerce, une plus value de 2420€ a été réalisée pour une terrasse avec l'entreprise Dufour. Une délibération est prise pour signer un avenant.

Voirie : L.F.A souhaite que la commune définisse ses projets de voirie pour 2019 et 2020. Une réunion aura lieu le 16 juin à 8h.

Un courrier des habitants du lotissement des Sagnes du Crozet est lu, demandant la rétrocession des parties communes (voirie, réseaux divers et espaces verts) à la commune. Celle-ci n'ayant plus la

compétence, elle se renseigne au niveau de L.F.A car la démarche est complexe et parfois coûteuse pour les habitants du lotissement. Une rencontre avec les intéressés aura prochainement lieu.

P.L.U : après débat sur le P.A.D.D, le conseil approuve celui-ci. La réunion publique s'est tenue le 29 mai. Une quarantaine de personnes y ont participé. Les informations ont été claires et toutes les questions ont trouvé réponse.

Bonsonnet : un courrier a été envoyé aux services de L.F.A demandant une aide pour estimer le coût des travaux et d'éventuelles subventions pour le pont situé sous les prés Cachards.

Projets : une réunion est prévue le 12 juin à 20h30 pour parler du gîte communal et de l'achat de matériels. Pour l'achat du terrain près du city stade, M. le maire a rencontré M. Dechandon propriétaire de la parcelle.

Eclairage public : après débat, le conseil vote à bulletin secret pour soit rester en l'état actuel (extinction totale de l'éclairage dans les hameaux, extinction de 23h à 6h dans les rues du bourg et éclairage permanent de la R.D 498 et des arrêts de bus) soit pour une extinction de 23h à 6h dans les hameaux et les rues du bourg et éclairage permanent de la R.D 498 et arrêt de bus. Avec 8 voix contre 6 il est voté de garder les choses en l'état actuel.

Le bulletin communal est en cours. Il sera distribué début juillet.

Délégué R.G.P.D (règlement général sur la protection des données) : la commune accepte que le président d'A.G.E.D.I M. Jean Pierre MARTIN soit désigné délégué R.G.P.D. une délibération est prise en ce sens.

S.I.D.E.C.M

Le conseil délibère pour modifier les statuts du syndicat. Les travaux d'assainissement et A.E.P vont débuter courant juin au hameau de Charbonnières.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux cimetière : une deuxième subvention avait été demandée au conseil départemental. 7000€ ont été accordés.

La commune signe une convention de partenariat avec ACTIOM (une association pour regrouper les citoyens afin de permettre l'obtention de tarif intéressant au niveau des mutuelles).

La gendarmerie a envoyé un mail à toutes les mairies pour prévenir des vols et de leurs méthodes qui sévissent actuellement dans la région.

La trésorerie de Saint Bonnet le Château fermera en janvier 2019.

Prochain conseil le 29 juin.